

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article714>



Le Berry en assemblée

- Les Provinces - Berry -



Date de mise en ligne : dimanche 30 janvier 2022

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

L'assemblée générale de l'Union Berrichonne s'est tenue le dimanche 9 janvier 2022 à la Maison des Provinces.

Elle a été précédée par une assemblée générale extraordinaire qui a validé la proposition faite par le conseil d'administration de modification des statuts qui prend en compte l'évolution de l'association. Les statuts jusqu'alors en vigueur dataient de 1998. L'assemblée générale ordinaire qui a suivi a fait état d'un bilan 2021 en demi-teinte. Si le résultat financier reste positif grâce à l'animation du vide-greniers des Provinces organisé en collaboration avec l'UJARL, le premier semestre 2021 a été très impacté par la situation sanitaire nationale. Durant le deuxième semestre, les administrateurs ont néanmoins réussi à proposer aux adhérents plusieurs animations qui ont permis de maintenir la cohésion de l'association et l'envie de construire pour l'avenir.



C'est dans cette optique que l'assemblée générale a voté et choisi à bulletin secret son nouveau logo ainsi que les animations pour 2022 parmi une liste proposée par le conseil d'administration. Les adhérents pourront ainsi se retrouver en 2022 grâce à un voyage en Brenne (région du Berry emblématique), une promenade en forêt animée par un guide de l'ONF, et un pique-nique. Ces animations très orientées « tourisme vert en Berry » viendront compléter les animations régulières proposées par l'UJARL qui gravitent autour de la musique et la danse régionale ainsi que les ateliers de traditions populaires. Cet après-midi s'est bien évidemment conclue par le partage d'une galette, ce qui s'imposait en ce début d'année, bien évidemment dans le respect des gestes barrière imposés par les différents protocoles COVID19.





<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article714&lang=fr>] title="" />